

# « Sans formation, impossible de se faire une opinion ! »

Une formation pour transmettre ses bois au mieux.

**A**ndré BEZET possède 22 ha dans le Cher. Il a suivi le Fogefor « Comment transmettre son patrimoine boisé » avec son fils en 2017. Pourquoi cette démarche et quelle suite donnée ?

## Présentez-vous

J'ai 70 ans, 3 enfants et 3 petits-enfants. Nous avons acheté nos bois en 2010 par passion pour la nature et les travaux manuels. C'est ma « salle de sport » même si je délègue certaines tâches. Depuis ma retraite je participe aux réunions forestières organisées par le CRPF et le CETEF, et j'ai suivi la formation fiscalité.

Mes enfants partagent cette passion. Mon dernier fils travaille à l'ONF et mon petit-fils de 16 ans m'accompagne souvent dans les bois. La forêt est donc un **projet familial** et nous avons la même vision pour son avenir.

## Pourquoi cette formation ?

La succession est souvent un sujet difficile. Pas par mésestimation, chez nous, mais parce qu'on ne maîtrise pas le sujet. On entend tout et son contraire, notamment sur les groupements forestiers. Ils sont souvent cités lors des réunions. Mais plutôt sous l'aspect fiscal. Or une succession ne se limite pas à ça.



André BEZET

Il y a la valeur foncière, la gestion quotidienne... Le programme de la formation répondait justement à ces questions.

Je suis convaincu qu'une transmission ne peut s'envisager qu'en **associant les successeurs**. Certains stagiaires ont d'ailleurs témoigné de vies consacrées à une forêt, finalement tombée à néant suite à une succession non préparée. Chez nous ça n'a jamais été tabou. Mon fils aîné m'a donc logiquement accompagné à cette formation.

## Qu'en avez-vous tiré ?

Un **éclaircissement** sur les différentes possibilités pour transmettre ses bois. Les trajets avec mon fils étaient en outre l'occasion d'en discuter, mais de façon plus avisée. C'était d'autant plus nécessaire que les avis divergent

nécessairement, notamment entre générations.

La formation est bien documentée. Maintenant je connais mieux les différentes formes juridiques (SCI, GFA, GFR...). La **convivialité**, omniprésente en Fogefor, a permis de partager les expériences des stagiaires ; réussites mais aussi blocages pour diverses raisons. Bien sûr chaque cas particulier n'a pu être traité. Mais nous avons les éléments de réflexion.

La discussion sur notre projet familial peut donc se poursuivre. S'il existait une solution idéale, ça se saurait. L'important est de pouvoir choisir avec un maximum d'informations. C'est ce qu'a apporté la formation.

Je trouve que parmi tous les moyens modernes, le Fogefor reste une solution **rapide et efficace** pour se documenter et apprendre.

Propos recueillis par Christine POMPOUGNAC  
Ingénieur au CRPF

## PROCHAINE FORMATION

### COMMENT TRANSMETTRE SON PATRIMOINE BOISÉ ?

Transmettre sans diviser. La création d'un Groupement Forestier a-t-elle de l'intérêt et comment faire ?

**Dates :** lundis 3 et 10 décembre (stage sur 2 jours)

**Lieu :** Orléans

**Prix global :** 60 €/personne

Le programme 2019 est déjà sur le site [ifc.cnpf.fr](http://ifc.cnpf.fr). Réservez vos places **dès maintenant !**

### Contact :

Antoine de LAURISTON  
(FOGEFOR du Centre)  
02 38 53 78 04 - 06 14 52 88 38  
ou [fogeforducentre@crpf.fr](mailto:fogeforducentre@crpf.fr)



D. Golsque

La formation « Comment transmettre son patrimoine boisé » permet de mieux préparer sa succession.